

## LISTE DES CHANTIERS PROPOSÉS AUX MEMBRES PROGRAMME DE TRAVAIL 2010-2011

-  
Présentation en séance plénière du 13 octobre 2010

---

Le Conseil de développement, dans le cadre de ses missions, s'engage sur différentes thématiques, dont **l'investissement et le format de travail différent selon les chantiers**. Ainsi, il est sera amené à travailler cette année sur les questions :

- o de la mobilité et des déplacements,
- o de la planification territoriale,
- o de la stratégie de traitement des déchets,
- o du vivre ensemble,
- o du développement économique,
- o de la construction métropolitaine,
- o du Plan-Climat Énergie,
- o des biens communs et du patrimoine,
- o de la précarité et de la précarisation,
- o de la participation citoyenne,
- o etc.

Les différents chantiers du Conseil de développement se structurent dans le cadre des deux commissions permanentes et des groupes de travail.

### FEUILLE DE ROUTE

- Poursuivre la **dynamique du Conseil de développement** en valorisant le travail déjà accompli et en permettant aux nouveaux membres de s'investir ;
- Privilégier l'engagement dans un groupe de travail à la participation ponctuelle à certains chantiers ;
- **Consolider un fonctionnement interne collégial et participatif** qui impose d'établir un programme de travail réaliste pour **prendre le temps du travail collectif**. Choix de la qualité plutôt que la multiplicité des chantiers (pas plus de 5 groupes de travail simultanément)
- **Assurer le suivi des contributions** en renforçant le dialogue entre le CdD et l'institution communautaire : retours de la collectivité et diffusion large des travaux au-delà des services et élus ;
- **Poursuivre et renforcer l'ouverture du CdD et son rôle de développeur du débat public** : initiatives d'ouverture afin de corriger la sous représentation de certaines catégories de population, articulation avec les autres échelles de participation citoyenne (CdD de la RUL, Conseils de quartiers...);
- **Clarification du rôle des commissions** : Suivi / Veille / Cohérence globale ;
- **Mieux communiquer** autour du CdD et **valoriser** ses travaux.

### LES COMMISSIONS PERMANENTES : UN RÔLE DE VEILLE ET DE SUIVI

Les commissions « Aménagement et déplacements » et « Solidarité et Cohésion Sociale » assurent un **rôle de veille** sur différents sujets, de **point d'information** mais aussi de **suivi des contributions** du Conseil de développement, et de **cohérence globale** des différents groupes de travail.

Les membres titulaires du Conseil de développement sont rattachés à au moins une de ces commissions.

## 1. Commission « Aménagement et Déplacements » (A&D)

### ➤ Déplacements

Depuis le 18 juin 2009, la Commission A&D du Conseil de développement remplace le Comité consultatif des déplacements prévu dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU). Elle est donc le dispositif de concertation de l'agglomération lyonnaise sur la question des déplacements urbains.

➔ A lieu tous les ans une séance annuelle de suivi de la mise en œuvre du PDU, en présence des élus du Pôle Déplacements.

La concertation sur les politiques de déplacements s'inscrit ainsi dans une double démarche : le suivi annuel de la mise en œuvre du PDU et des saisines thématiques successives traitées dans le cadre de groupes de travail ad hoc.

### ➤ Aménagement du territoire

Le Conseil de développement a été saisi sur deux grands dossiers relatifs à l'aménagement du territoire de l'agglomération lyonnaise :

- le **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT), saisine de Raymond Terracher, Vice-président du Grand Lyon en charge du SEPAL (Syndicat mixte d'étude et de programmation de l'agglomération lyonnaise) désormais remplacé par Jean-Pierre Flaconnèche ;
- le **Projet Stratégique Agricole de Développement Rural** (PSADER) visant à protéger les espaces naturels et agricoles sur le territoire du SCoT, saisine de Gilles Assi, Vice-président du Grand Lyon en charge de la préservation des espaces naturels et de l'agriculture périurbaine.

➔ Les deux contributions issues de ces saisines feront l'objet de retours de la part de l'exécutif dans le cadre d'une séance de la Commission A&D.

La Commission A&D assure donc un rôle de suivi du PDU et des contributions passées, mais aussi un rôle de veille et de cohérence entre les différents groupes de travail, sur les questions relatives à l'aménagement du territoire et aux déplacements.

## 2. Commission « Solidarité et Cohésion Sociale » (S&CS)

### ➤ Mixité sociale

Le Conseil de développement a travaillé sur le « **vivre ensemble** » depuis 2006 et a adopté une contribution sur la mixité sociale comme outil du vivre ensemble au printemps 2010. Les suites à donner (quelle diffusion ? comment faire vivre la contribution le plus largement possible ?) et les retours de l'institution se feront dans le cadre de cette commission.

### ➤ Crise du logement

Le Conseil de développement du Grand Lyon, dans le cadre de ses réflexions et travaux au sein de la Commission Solidarité et Cohésion sociale, mène depuis plusieurs années une démarche de veille active sur la question du logement dans l'agglomération lyonnaise, ayant conduit notamment à la production d'une « **Alerte logement** » en 2008.

En février 2010 une séance de la commission a été consacrée à la problématique du logement social, avec un éclairage spécifique sur la situation actuelle dans l'agglomération lyonnaise depuis la mise en œuvre du DALO - Droit Au Logement Opposable. Le Conseil de Développement est également représenté par des membres de la Commission S&CS à la Conférence d'agglomération de l'habitat.

➔ Un travail de veille actif continuera d'être effectué dans la perspective de mieux comprendre les enjeux de l'habitat dans l'agglomération avant la saisine d'Olivier Brachet en 2011.

## ➤ Absents du débat public

Suite au Forum « Être mieux à l'écoute des absents du débat public » organisée en 2008 par le Conseil de Développement, le Grand Lyon a souhaité mettre en place un dispositif d'écoute pour remédier à la sous-représentation des populations en situation de précarité dans ses dispositifs de participation citoyenne, en associant différents partenaires (État, Conseil général, communes, CAF, etc.).

L'état d'avancement de cette démarche du Grand Lyon se fera au sein de la Commission S&CS.

## ➤ Prisons

Une démarche de veille autour de la question des prisons a débuté en 2006. Elle a donné lieu à des visites de terrain et une séance d'information débat en décembre 2009, en présence de Jean Marie Delarue (Contrôleur général des lieux de privation de liberté), a permis de reposer les questions liées à la prison. Le suivi de ce chantier se déroulera également dans le cadre de la Commission S&CS.

## LES GROUPES DE TRAVAIL : UN RÔLE D'ÉLABORATION DE PROPOSITIONS

Les groupes de travail (GT) ad hoc sont créés pour une durée limitée afin de travailler sur des sujets issus des saisines ou auto-saisines, dans un souci de diversité des regards et de construction collective d'une réflexion. L'assiduité des membres dans ces GT est essentielle pour garantir l'avancement de la réflexion collective mais aussi pour permettre l'implication de tous dans, au moins, un GT.

### 2. Les groupes de travail qui se poursuivent en 2010-2011

- **GT Déplacements & stationnement** : réflexions et propositions sur **les politiques de stationnement comme moyen d'agir sur les déplacements** dans l'agglomération lyonnaise, autour des questions de la tarification du stationnement, de la place du covoiturage ou des modes doux, de l'intermodalité mais aussi de l'acceptabilité par les citoyens.

Engagé au printemps 2010 suite à une saisine de Michèle Vullien, Vice-présidente du Grand Lyon en charge des transports collectifs REAL-Sytral, ce groupe de travail poursuivra ses réflexions lors de trois séances à l'automne (*Cf. calendrier*) afin d'aboutir à des propositions concrètes et l'élaboration d'une contribution d'ici début 2011.

Après une séance de « défrichage », puis deux séances thématiques sur la tarification du stationnement et le covoiturage, les séances suivantes porteront sur :

- le stationnement mode doux et le partage de l'espace public
- l'approfondissement des propositions émises au cours des 4 premières séances
- l'élaboration de la trame de contribution détaillée

\* Les séances du GT Déplacements & stationnement ont généralement lieu le mardi.

- **GT Densité & qualité urbaine** : interrogations et identification des **éléments qui peuvent rendre acceptable la densité urbaine du point de vue des citoyens**, et donc des éléments garants d'une certaine qualité urbaine, en essayant d'aller plus loin que la question de la présence d'espaces verts, de transports en communs, de commerces de proximité, etc.

Engagé il y a bientôt 2 ans à la suite des contributions sur le Schéma de Cohérence Territoriale, ce chantier doit pouvoir aboutir à la formalisation des réflexions autour d'une « grille citoyenne de la densité » d'ici début 2011.

- Une visite de terrain permettant de mieux appréhender ce qu'est la densité urbaine, qui fera suite au premier « Tour des densités » réalisé au printemps 2010, aura lieu dans le courant du mois de novembre afin d'enrichir les réflexions et permettre l'identification de ces conditions d'acceptabilité citoyenne.

- Cette journée sera restituée dans le cadre d'une séance du groupe de travail qui permettra d'élaborer la « grille citoyenne de la densité ».

\* Le « Tour des densités » aura lieu un samedi.

\* Les séances du GT Densité & qualité urbaine ont généralement lieu le jeudi, à l'exception de la séance de 2010 qui aura lieu un mercredi.

- **GR Plan Climat Énergie** : réflexions et propositions sur l'élaboration d'un scénario climat-énergie d'agglomération (dont l'objectif est d'atteindre une réduction de 20% des émissions de Gaz à effet (GES) de serre d'ici 2020 et une division par 4 d'ici à 2050), du **point de vue des changements de comportements des citoyens et de la co-responsabilité de la société civile**, car les acteurs du territoire sont responsables de 75% des émissions de GES dans l'agglomération.

Engagé en avril 2009 suite à une saisine de Bruno Charles, Vice-président du Grand Lyon en charge du développement durable, les réflexions de ce groupe ressource, dont le positionnement est original, a permis d'aboutir à une contribution en juin 2010.

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre cette démarche de concertation dans l'élaboration du scénario climat-énergie de l'agglomération qui sera retenu par le Grand Lyon début 2011 ; une séance de présentation et d'échanges autour de ce scénario permettra de formaliser les derniers messages du Conseil de développement en rapport avec la contribution qui a été élaborée.

Cette démarche se poursuivra à partir de 2011 dans le cadre des suites du Plan Climat Énergie.

\* Les séances du GR Plan Climat ont généralement lieu le mardi.

### 3. Les groupes de travail qui seront créés en 2010-2011

Les saisines politiques n'étant pas encore finalisées par toutes les parties prenantes, les contenus, postures et calendriers des chantiers ci-dessous seront définis dans les semaines à venir.

- **GT Modes doux** : poursuite de la concertation sur les déplacements autour de la question des modes de déplacements doux et du partage de la voirie dans l'agglomération lyonnaise.
- **GT mixte CCSPL / CdD Stratégie de traitement des déchets** : lancement d'un processus de concertation associant deux instances de participation citoyenne du Grand Lyon (Commission Consultative des Services Publics Locaux et Conseil de développement) autour de la réflexion sur le futur système de traitement des déchets.
- **GT Développement économique** : dans la perspective de la mise en place d'une politique publique autour de l'économie sociale et solidaire, le Grand Lyon souhaite saisir le conseil de développement.
- **GT Habitat** : suite à l'Alerte logement et à la contribution sur la mixité sociale comme outil du vivre ensemble, et dans le cadre du futur Plan Local de l'Habitat, le Conseil de développement sera saisi par Olivier Brachet sur la question des politiques en matière d'habitat dans l'agglomération.
- **GT Construction métropolitaine** : les Conseils de Développement de la Région Urbaine de Lyon ont signé une Charte de coopération en novembre 2007. Ils souhaitent renforcer et approfondir la coopération interCdD en « détechnicisant » le débat autour de la construction métropolitaine, au-delà de la réflexion commune sur la planification urbaine et l'aménagement du territoire (SCOT, CFAL...) : perceptions et pratiques du territoire, identité métropolitaine, construction d'une nouvelle gouvernance et place de la société civile, prospective métropolitaine, etc.